



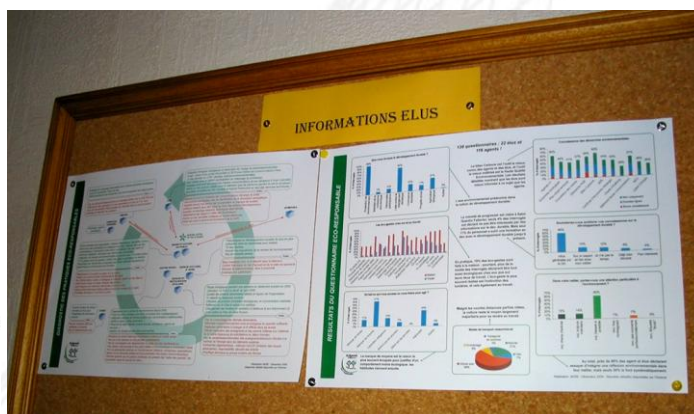
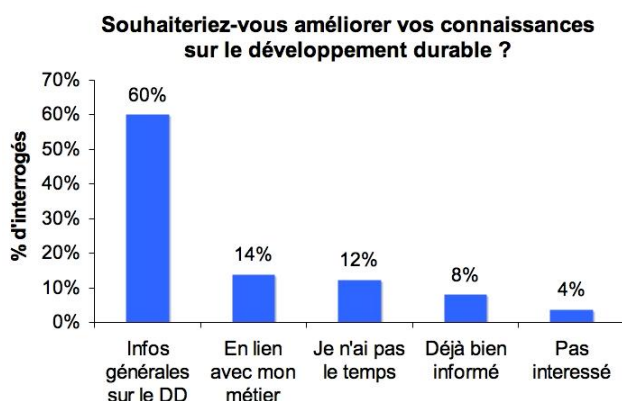
La mission	
Mots-clés :	Maître d'ouvrage public, éco-responsabilité, sensibilisation, diagnostic, actions, évaluation
Objet de la mission :	Mission d'assistance à la mise en œuvre d'une démarche éco-responsable au sein des services municipaux de la commune
Maître d'ouvrage :	Commune de Saint-Quentin-Fallavier
Montant de la prestation :	35 820,20 € TTC (29 950 € HT)
Période d'exécution :	Octobre 2009 - Juin 2010

Le contenu de la mission

La mission s'est organisée autour de trois phases principales : le diagnostic des pratiques éco-responsables, la réalisation d'ateliers thématiques et la réalisation du programme d'actions.

Le diagnostic des pratiques éco-responsables a été ponctué de réunions d'information aux 120 agents communaux, ainsi que de présentations en conseil municipal. Les agents et des élus de Saint-Quentin ont été sollicités à travers un questionnaire que nous avons élaboré pour cerner, de manière globale, le niveau de sensibilisation et d'intérêt en matière d'éco-responsabilité.

Par ailleurs, le diagnostic a été enrichi par les témoignages particuliers (de visu et par téléphone) de plus de 30 agents et de près de 10 élus. Les consommations d'énergie des bâtiments communaux, les consommations d'eau et de carburants des véhicules municipaux ont été analysées et comparées à l'enquête « Energie et Patrimoine » (ADEME-AITF-EDF-GDF, 2005).



A gauche : un extrait des résultats du questionnaire – A droite : deux affiches au format A3 ont synthétisé les conclusions du diagnostic, elles ont été affichées dans les différents bâtiments municipaux

Nous avons animé dans un deuxième temps six ateliers thématiques ; près de 90 agents ont participé. Durant ces rencontres, les agents ont travaillé en groupes plus restreints sur des pistes d'actions, qu'ils ont notées de 1 à 10 selon la faisabilité, leur motivation, le bénéfice environnemental... L'occasion pour chacun de s'exprimer sur les avantages et inconvénients des différentes solutions proposées !

Les thématiques abordées en atelier ont été vastes : les éco-gestes / l'eau et les espaces verts / la commande publique / la sensibilisation-communication / les bâtiments / les déplacements.



Les réunions de sensibilisation : l'intérêt et la possibilité, pour chacun, d'adopter des comportements plus respectueux de la planète a été mis en évidence par des exemples concrets

Enfin, nous avons choisi et développé, en accord avec l'équipe technique et municipale, **21 actions à mettre en oeuvre à l'horizon 2012**. Des « fiches actions » ont été réalisées pour chacune d'elles, présentant le niveau de difficulté de mise en oeuvre (M), le niveau d'avancement dans la commune (.), le bénéfice environnemental généré par l'action (♻️) et le coût d'investissement associé à l'action (€). Des pictogrammes ont été associés pour faciliter la compréhension des fiches et la hiérarchisation des actions.

Afin d'assurer la pérennité de la démarche, un **observatoire de suivi du plan d'action**, composé d'**indicateurs**, d'un calendrier et d'une organisation des moyens humains (groupes de travail, éco-référents, pilotes des actions) a été mis en place. Au total, une quarantaine d'indicateurs ont été fixés pour suivre le plan d'actions.



*A gauche : couverture et exemples de fiches du programme d'actions « Saint-Quentin éco-responsable »
A droite : Signature du programme d'action par les agents en juin 2010*

Les compétences mobilisées et/ou acquises par AERE grâce à la mission

Cette expérience dans une collectivité de taille moyenne (6 000 habitants), très concrète, nous a permis de travailler au contact direct des services municipaux et de comprendre certaines réticences par rapport à la mise en place de certaines actions et de proposer des alternatives réalistes. Notre **connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales** en a ainsi été renforcée.

Elle nous a permis de balayer l'ensemble des **champs thématiques de l'éco-responsabilité des collectivités**, dans une optique pédagogique via des **outils de communication** que nous avons développés ou alimentés. AERE est en effet habituée à travailler avec les services communication des collectivités ou des graphistes, à leur fournir des contenus (visuels ou textes) directement utilisables dans leurs publications (journal municipal, Intranet, affiches...).

En matière d'**évaluation** des programmes d'actions, la mission a permis d'affiner le panel d'indicateurs dont nous disposons et de vérifier leur acceptabilité par les agents.